

La ville durable n'est pas un choix mais une exigence intergénérationnelle. Elle n'est pas une solution préconisée mais un objectif stratégique à atteindre.

Toutes ces questions nous interpellent en raison de leur interpénétration, afin d'atteindre une bonne gouvernance de la ville. Ce qui exige une approche globale qui associe tout les spécialistes. Les préoccupations du développement durable exige de nous de relier dans la réflexion et l'action le court terme des décisions et le long terme des évolutions.

La ville durable n'est pas un choix mais une exigence intergénérationnelle. Elle n'est pas une solution préconisée mais un objectif stratégique à atteindre.

La ville durable n'est pas un choix mais une exigence intergénérationnelle. Elle n'est pas une solution préconisée mais un objectif stratégique à atteindre.

Ce colloque se veut être un lieu d'échanges d'expérience pluridisciplinaire, qui ne peut être uniquement l'œuvre des juristes mais également des urbanistes, des économistes, des aménageurs, des géographes, des démographes, des sociologues et des décideurs publics. Il s'inscrit également dans la continuité du projet de développement du tissu urbain de la ville de Sidi Bel-Abbès à l'horizon 2020. Il se veut être un lieu d'échanges, de croisement, de réflexion et de propositions.

Les axes du colloque

Axe I : La problématique de la gestion du foncier

Axe II : Ville et infrastructure urbaine

Axe III : Les acteurs de la ville durable

Axe VI : Ville et perspectives.

Comité scientifique :

-KARADJI Mustapha, Professeur, doyen de la Faculté.

- CHAIB Soraya, Maître de conférences, Directrice de laboratoire.

-BEREDANE Rachid , Maître de conférences, Directeur de laboratoire.

-MEKELKEL Bouziane, Professeur.

-KACEM ELAID Abdelkader, Professeur.

-MAOUANE Mustapha, Professeur.

-BOUCENDA Abbes, Professeur.

-BOUKAABANE Larbi, Professeur.

-BOUDALI Mohamed, Professeur.

-BENMOUSSA Abdelwahab, Professeur.

-KAMEL Boumédiène, Professeur.

-KADA BEN BEN Ali, Professeur.

-BOURAS Nadja, Maître de conférences.

-MAHIEDDINE Abdelmajid, Maître de conférences.

Comité d'organisation :

- CHAIB Soraya, présidente du comité.

-BOULOUM Mohamed Amine.

-.RAHALI Mohamed.

-TAYEB BRAHIM Ouiss

-BOUCHOUREF Nawel.

- BEY OMAR Radia.

-BELHOUCINI Hamza/ LEBOUKH Mohamed

-TALHA Nora/ KHANTAR Hayet.

-ABBAR Omar/ FERAOUN Mohamed.

-BACHIR Mohamed Amine.

- REHALI Benamar.

Argumentaire

« *Le genre humain a deux livres, deux registres, deux testaments, la maçonnerie et l'imprimerie...* »

La ville désigne « *un espace de sociabilité qui se dit sous les termes de l'urbanité, des rencontres permises par la civilité* ». Elle est une unité urbaine aménagée en espace d'habitat, de commerce, d'industrie et de culture. C'est à travers la ville que se sont croisés les différentes civilisations qu'a connue l'Humanité apportant chacune une pierre à cette construction historique qu'est la vie en société. Elle constitue le point d'ancrage de ses habitants, liés par des liens culturels, sociaux et de proximité. L'architecture de ses habitats reflète en vérité, le tissu social. Elle n'est pas une conception anarchique.

D'ailleurs, elle se développe selon « *un schéma structurant* » qui allie trois éléments complémentaires ; la proximité, la mixité et la diversité. Ces éléments doivent répondre aux attentes du public utilisateur en termes d'accessibilité, de desserte et d'accueil. Les citoyens aidés par les élus doivent réapprendre à donner du temps à leur ville. Celle-ci doit incarner la civilité dans toutes ses dimensions (relationnelle, architecturale, culturelle...).

Les villes algériennes d'aujourd'hui concentrent une grande part des espoirs de la population qui y habite mais constitue également une menace pour la société. Elles ont tendance à vieillir et nécessitent des soins constants. Des signes inquiétants apparaissent tels que l'insatisfaction sociale impliquant parfois des violences urbaines, de la ghettoïsation socio-économique et environnementale, une forte consommation d'énergie, d'espaces et de matériaux, une pollution de l'air et des eaux. Elles pèsent par leur poids démographique, par leur mode de consommation et de déplacements, par les transformations qu'elles apportent à leur environnement. Mais elles produisent également l'exclusion, la solitude. Ceci pour dire que la ville est une entité socioculturelle qui se construit sur elle-même. Cette capacité lui permet d'intégrer les évolutions futures. De par cette relation entre l'habitant et la ville naît un droit au profit de l'habitant, celui du droit à une ville esthétique. Ce droit à la ville se manifeste selon certains « *comme une forme supérieure des droits* », impliquant le droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter, le droit à l'œuvre et le droit à l'appropriation. Dans cette perspective, la loi algérienne portant loi d'orientation de la ville de 2006 constitue une véritable feuille de route selon les politiques publiques engagées par l'Etat au profit des différents acteurs de la société. Ce dispositif juridique imprègne tout l'arsenal juridique existant. Marqué par une dynamique d'expansion et de globalisation de l'urbanisme comme outil de gestion de l'espace, la loi d'orientation de la ville s'inscrit dans une dynamique d'aménagement du territoire et du développement durable et comme un ensemble pluridimensionnel, plurisectoriel et multilatéral qui se concrétise à travers plusieurs volets : le volet du développement durable, l'économie urbaine, l'urbain, la culture, le social, la gestion et l'institutionnel. La ville doit être un espace attractif, capable de générer des ressources financières tout en préservant son environnement, sa beauté et son patrimoine.

Toutes ces questions nous interpellent en raison de leur interpénétration, afin d'atteindre une bonne gouvernance de la ville. Ce qui exige une approche globale qui associe tout les spécialistes. Les préoccupations du développement durable exige de nous de relier dans la réflexion et l'action le court terme des décisions et le long terme des évolutions.



Université Djillali LIABES
Faculté de Droit et de Sciences Politiques
19 Mars 1962
Sidi Bel Abbés

La Faculté de Droit et de Sciences Politiques

Organise

en collaboration avec le Laboratoire

« *Services Publics et Développement* »

et

le Laboratoire « *Activité Immobilière* »

Avec L'appui de Fondation Hans Seidel-Maghreb.

Un colloque International

Ville et développement durable

Les 03 et 04 Mai 2016

Journée du 3 mai 2016

Accueil des participants.

- Allocution de M^R Ali KHALFI, Recteur de l'Université Djlali LIABES de Sidi Bel Abbès.
- Allocution de M^R Mustapha KARADJI, Doyen de la faculté de droit et de sciences politiques.
- Allocution de M^R Jamil HAYDER Représentant de la Fondation Hanns Seidel-Maghreb

Président de la première séance : M^R BERREDANE Rachid

- 09 :00-09 :15 HANIFI H'Laili ,Professeur ,Université SBA
"مدينة سيدي بلعباس : النشأة و التاريخ"
- 09 :15-09 :30 YOUSFATE Abderrahmane , Professeur, SBA
"Modélisation en vue d'un développement durable "
- 09 :30-09 :45 ELIDRISSI Abdelwahed, Professeur à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Rabat, Maroc.
"Le développement urbain au Maroc, quels outils pour quelle gouvernance ? "

09 :45-10 :00 GUELIANE Nora, Architecte Doctorante, Paris
" Les nouveaux ksour du m'zab, l'exemple d'une participation citoyenne locale "

10 :00-10 :15 BOURRAS Nadjia, M.C.A, SBA.

" Bâtiment et Normes Environnementales "

10 :00-10 :30 KARADJI Mustapha, Pr, SBA.

"La loi d'orientation de la ville 2006 –quels objectifs ? "

DEBAT 10:30 - 11:00

PAUSE 11:00 - 11:20

Président de la Deuxième séance: Pr. MEKAMCHA Ghaouti

- 11 :30-11 :45 Mme Olfa Ben Medien, Architecte-Urbaniste (Tunisie)
"La production foncière en Tunisie entre les 3 systèmes public semi public et privé, cadre légal et logiques de production "

11 :45-12 :00 TEBBOUCHE Hocine, Enseignant chercheur, Jijel

"Les futures grandes villes nouvelles d'Algérie "

12 :00-12 :15 CHOUIAH Ben Othman, M.A, SBA

"دور قواعد التهيئة و التعمير في تنمية المدينة و تحسينها الحضري – الجزائر نموذجا"

12 :15-12 :30 ALLAL Ahmed , M.A, M'sila

"المجال العمراني للمدينة الجزائرية بين التدهور وآليات الاستدامة"

12 :30-12 :45 FERROUM Ouafa, Doctorante, Constantine

"Tourisme durabilité et villes algériennes, Cas de la ville de Collo "

12 :45-13 :00 DRICI Amina, M.C.B, SBA.

"التنمية المستدامة و تحدياتها في الجزائر"

13 :00-13 :15 CHAIB Soraya M.C. A,SBA

" Le développement durable, histoire d'une notion "

DEBAT 13 :15-13 :45

Journée du 4 mai 2016

Président de la première séance : Pr. BOUKAABANE Larbi,

- 09 :00-09 :15 LAMCHICHI Anas, Professeur chercheur en droit public, Fes, Maroc.
"المواكبة الاجتماعية لبرنامج السكن الصفيحي في المغرب"
- 09 :15-09 :30 KAMMAS Zeineb, M.A, Oum El Bouaghi.
"Comment faire la ville ? Habitat et mode de vie "
- 09 :30-09:45 MEHIEDDINE AOuatif, M.C.A, SBA.
" إشكالية البناء غير الشرعية وإجراءات التصدي والتسوية على ضوء القانون رقم 15-08 "

09 :45-10:00 KIHHEL Kamel, Professeur , Adrar

"التنمية المستدامة في المدن على ضوء القانون 15/08 المتعلق بمطابقة البناءات وإنهائها"

10 :00-10 :15 GUERROUCHE Kheir-eddine, Architecte, enseignant-Chercheur, E.P.A.U, Alger

"Politique paysagère en action, levier d'un développement territorial durable "

10 :15 -10 :30 KIARI Asmaa, Doctorante, SBA

" التخطيط الحضري المحلي و التنمية "

10 :00-10 :45 IBRAHIMI HADJER ,Doctorante Constantine

"عصرنة التسيير المحلي باستخدام نظم المعلومات الجغرافية"

10 :45-11 :00 BERREDANE Rachid, M.C.A, SBA

"واقع المدينة الجزائرية: أي حلول لأي إشكالات"

DEBAT 11 :00-11 :30

PAUSE 11 :30-11 :50

Président de la Deuxième séance: Pr. KADA BEN Ben Ali

- 12 :00-12 :15 Jamil SAYAH, Professeur, Grenoble-Alpes
"La ville à l'épreuve du droit au développement durable "
- 12 :15-12 :30 BOUCHOUREF Nawel, M.A, SBA

" المباني الذكية ليست ذكية فحسب بل مستدامة "

12 :30-12 :45 TSAKI Amira, Université, Lille
"Métropolisation économique et béton-ville :quelles politiques urbaines pour une ville durable? "

12 :45-13 :00 ANTAR Houari, M.C.B, SBA.

" إدارة وتسيير المدن (المدن الكبرى نموذجا) "

13 :00-13 :15 MEKKIKA MOHAMED, architecte, SBA
"La Mobilité et le problème de foncier dans la ville de sidi bel Abbès "

13 :15-13 :30 ABOUDI Nada Doctorante, Constantine

"amélioration de la qualité de vie dans l'esprit d'éco-quartier "

13 :30- 13 :45 TIRES Mourad M.C.A ,SBA,
"Entreprise et propreté : contribution juridique pour une ville propre –réalité et défis- "

DEBAT 13 :15-13 :45